



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

de la Collectivité européenne d'Alsace

Finances

Chiffres clefs



2 098,7 M€ budget réel de la Collectivité européenne d'Alsace
(1 949,91 M€ au Compte Administratif 2022)



81,5 M€ de dette entre fin 2022 et fin 2023

325,6 M€ dépenses d'équipement, soit **+44,4 M€** entre 2022 et 2023



Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Animation du réseau des comptables (300 agents) : organisation de 4 séances d'animation
- > Meilleure notation financière pour une collectivité locale confirmée par l'agence de notation Moody's
- > Passage au compte financier unique en remplacement du compte administratif
- > Signature de la Convention des services comptables et financiers de la collectivité en lien avec la DGFIP

Pour les territoires

Chiffres clefs



80 missions accomplies au titre de l'accompagnement en urbanisme et aménagement du territoire



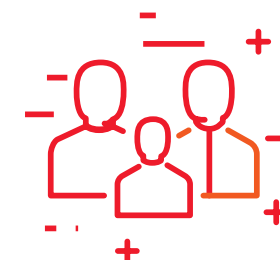
32,8 M€ versés en 2023 au titre de la politique de solidarité territoriale, de développement des territoires et des anciens dispositifs départementaux

39,4 M€ de subventions votées en faveur de **1 191 projets** de développement de la vie locale améliorant la vie quotidienne des Alsaciens

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Première année d'exercice plein de la politique de contractualisation
- > Accueil de 3 nouveaux membres dans le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA), à savoir AFUT SUD ALSACE, ALSABAIL et CITIVIA SEM, ce qui fait un total de 19 membres à fin 2023
- > Présentation lors des 7 Commissions Territoriales de la nouvelle offre de service du RITA aux communes autour du foncier
- > Lancement du HACKATHON autour des Zones d'Activités Economiques de demain (pilote par l'ADIRA)
- > Présence d'un stand RITA aux ADF
- > Séminaire interne CeA de l'ingénierie du 5 décembre qui a accueilli 140 agents de la CeA sur les 150 invités.
- > Vote des 7 contrats de Territoire de Vie en plénière de février 2023
- > Accompagnement des collectivités dans la trajectoire Zéro Artificialisation Nette et l'élaboration des documents d'urbanisme

Pour les enfants et les familles



Chiffres clefs



Nombre de mineurs confiés : **4 208**



Nombre d'enfants bénéficiaires d'une mesure d'aide éducative à domicile (AED) et d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) : **4 329**



Nombre de mineurs non accompagnés (MNA) : **911**

Nombre de jeunes majeurs : **525**

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > L'année 2023 a été marquée (en Alsace comme au niveau national) par la reprise de l'arrivée massive de personnes se disant mineurs non accompagnés (MNA), suite à la période d'accalmie consécutive aux confinements
- > 41 nouvelles places créées au total en 2023
- > L'année 2023 a également été marquée par la 2^{ème} édition des assises alsaciennes de la prévention et de la protection de l'enfance
- > Le conseil des jeunes s'est réuni à 5 reprises et a formulé des propositions concrètes pour alimenter la politique publique de prévention et protection de l'enfance
- > L'aboutissement de l'avant-projet sommaire de construction du Foyer de l'enfance à Strasbourg

Pour le logement

Chiffres clefs



+ de 3,2 M€ d'aides directes ou indirectes aux ménages en difficulté en matière de logement (hors Eurométropole de Strasbourg)

Points de vigilance :



- > Des montants d'impayés d'énergie qui continuent d'augmenter : en 2022, 15 % des factures présentées étaient supérieures à 1000 €. En 2023, ce chiffre pointe à 25 % !
- > Des garanties plus importantes contre les impayés de loyer davantage mise en jeu par les bailleurs dans un contexte de hausse des charges locatives induites par les énergies notamment
- > Une hausse des sollicitations d'aides aux impayés locatifs et d'énergie sur les deux territoires par rapport à 2022 : + 34 % de demandes dans le Bas-Rhin et + 27 % dans le Haut-Rhin

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Le nouveau Règlement intérieur du FSL à l'échelle de la CeA (hors EMS) est entré en application le 1^{er} juillet 2023. Ce premier volet de convergence du dispositif a permis de réévaluer les critères d'éligibilité et certains plafonds d'intervention en adéquation avec la réalité économique dans un contexte d'inflation.
- > L'intégration de nouvelles aides permettant de répondre plus étroitement aux besoins des ménages les plus démunis (achat de mobiliers/équipements, participation aux frais de déménagement, ect.)

Pour les personnes âgées

Chiffres clefs



23 770 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à Domicile

15 884 bénéficiaires APA en établissement (hors DG et DG)

217 établissements pour personnes âgées, soit 17 154 places



138 Services d'Aide à Domicile

Suivi intensif de **1 369 personnes âgées** en situation complexe

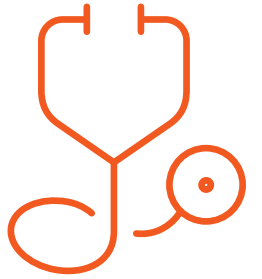
330 projets de prévention au bénéfice de 18 000 seniors

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Simplification des courriers adressés par la Collectivité aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (Prix Territoria)
- > Attribution d'une dotation qualité à 16 services d'aide à domicile d'Alsace soit 5M€ pour assurer une meilleure couverture géographique et mieux accompagner les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile
- > 6 collèges ont proposé pour le stage de 3^{ème} des parcours découvertes des métiers du lien dans des EHPAD et services d'aide et de soins à domicile de leur secteur grâce à l'engagement de membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- > Colloque International du 7 au 10 mars 2023 «Société inclusive et avancée en âges» suivi d'ateliers de design citoyen à THANN et STRASBOURG



Pour la santé publique



Chiffres clefs



140 infections tuberculeuses latentes dépistées



101 cas de tuberculose signalés

1 327 sujets contact identifiés dans le cadre des missions de prévention de la tuberculose



11 341 consultations et actes réalisés dans le cadre de la lutte contre la tuberculose (médecins et infirmiers)



2 009 consultations infirmières réalisées par l'équipe mobile santé

645 050 € de subventions aux associations dans le champ de la santé

Pour la protection maternelle et infantile



Chiffres clefs



9 259 assistant(e)s maternel(le)s

17 460 places en Structures d'accueil de jeunes enfants



22 606 vaccinations

62 196 consultations médicales et puériculture (grossesses et enfants)



18 191 visites à domicile (grossesses et enfants)

13 139 enfants suivis en consultations, dont 70 % de moins de 2 ans



12 087 bilans de santé en école maternelle

Synthèse de l'activité – faits marquants pour la santé Publique et la protection maternelle et infantile

- > Participation à la mission d'évaluation de la maltraitance institutionnelle dans les modes d'accueil du jeune enfant, menée par France enfance protégée et mise en place d'un suivi renforcé des crèches en partenariat avec la Préfecture et la Caisse d'Allocations Familiales
- > Rédaction des guides pour l'accueil du jeune enfant (Maison d'Assistant Maternel, aménagement et sécurité, santé du jeune enfant)
- > Signature des nouvelles conventions partenariales avec les centres de santé sexuelle
- > Création d'une coordination CeA/Education Nationale/Agence Régionale de Santé et réalisation d'actions collectives en santé sexuelle en collège
- > Déploiement dans les écoles maternelles et les structures d'accueil/Relais Petite Enfance, des interventions de prévention de la surexposition des jeunes enfants aux écrans («Nono et les écrans» 2 064 participants concernés en 2023)
- > Poursuite de la convergence des logiciels métiers (Atyl, Horus, Solis).

Pour les personnes en situation de handicap (action de la Collectivité européenne d'Alsace)

Chiffres clefs



101 établissements pour personnes handicapées soit 3330 places



39 établissements en accueils de jour

37 services d'accompagnement à la vie sociale

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Finalisation de l'étude sur la transformation de l'offre sur le territoire 67 (le territoire 68 étant déjà fait)
- > Déploiement de l'Aide à la vie Partagée pour 23 habitats inclusifs suite à la signature de l'accord avec la CNSA



Pour les personnes en situation de handicap (GIP MDPH Alsace)

Chiffres clefs

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH) :

10 185 bénéficiaires au 31/12/2023

16 813 Cartes Mobilité Inclusion «priorité et invalidité» attribuées

11 208 Cartes Mobilité Inclusion «Stationnement» attribuées

1 912 élèves pris en charge par un transporteur au 31/12/2023

204 agents mis à disposition par la CeA auprès du GIP MDPH Alsace, permettant d'atteindre un délai global de traitement de 3,4 mois

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Création au 1^{er} janvier 2023 dans le cadre de la PCH d'un forfait surdité et d'un soutien à l'autonomie pour les personnes atteintes d'une altération de fonction mentale, psychique, cognitive
- > Mise en place en août 2023 du nouvel accord cadre du bon de commande relatif au transport scolaire des élèves en situation de handicap
- > Finalisation de l'étude sur la transformation de l'offre sur l'ensemble du territoire Alsacien (le territoire Haut Rhin étant déjà fait)
- > Adoption de la charte Romain Jacob permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder aux soins
- > Expérimentation de la « territo autonomie » par l'organisation du service public en proximité sur les territoires Nord Alsace et la Ville de Colmar
- > Lancement d'une étude sur les besoins des personnes en situation de handicap vivant en foyer ou à leur domicile afin de mieux organiser les offres de service en territoire

Pour l'action sociale de proximité

Chiffres clefs



109 lieux d'accueil

640 professionnels dont 359 travailleurs sociaux et 140 secrétaires médico-sociales



344 648 accueils réalisés

36 277 ménages accompagnés

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Renforcer l'accueil des Alsaciens en proximité au sein de nos Espaces solidarités Alsace
- > Accompagner les Alsaciens en prenant en compte le contexte inflationniste : renforcement de notre soutien aux acteurs de l'aide alimentaire en privilégiant les circuits courts
- > Renforcement du Service Public Alsacien : expérimentation d'une nouvelle offre en territoire en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie
- > Amélioration de nos articulations partenariales afin de faciliter l'accès aux droits: signature de conventions avec la CARSAT, CPAM....
- > Déploiement d'actions innovantes et notamment l'appel à projet en faveur des enfants exposés aux violences intrafamiliales

Pour le bilinguisme

Chiffres clefs



31 439 élèves pour le premier degré

7 892 élèves pour le second degré

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Organisation du mois du bilinguisme (Elsässer Juni) du 1^{er} au 30 juin 2023 avec des événements sur tout le territoire alsacien pour valoriser la langue régionale (allemand standard et ses variantes dialectales) et pour montrer sa vitalité. Le programme comprenait des expositions, des visites, des portes ouvertes et des spectacles
- > Développement du dispositif Mittwoch uff Elsässisch : Il s'agit des animations péri- ou extrascolaires en langue régionale, portées par les EPCI, les communes et leurs regroupements. Le dispositif ne concerne pas seulement les mercredis mais aussi les vacances scolaires, la garde lors de la pause méridienne ou en soirée, etc. En 2023, ce sont 7 établissements qui ont été concernés (Weyersheim, Geudertheim, Weitbruch, Hoerdt, Strasbourg, Erstein, Ribeauvillé). Et 2024 ? Tendance à la hausse !
- > Signature de la convention portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace 2023-2024 entre l'Education nationale, les Universités de Strasbourg et de Haute Alsace, la Région Grand Est et la CeA, dont l'ambition est de replacer la transmission de la langue régionale au centre de son plan d'actions et de relancer l'attractivité du métier du professorat des écoles ainsi que les mobilités franco-allemandes des élèves, des enseignants et des étudiants
- > Délibération votée en Plénière du 18 décembre 2023 approuvant le principe de la création d'un Office public de la langue alsacienne (lancement prévu en 2024)

Pour l'emploi et l'économie

Chiffres clefs



39 442 foyers allocataires du RSA en décembre 2022



Près de **255 M€** de dépenses d'allocation (dont la moitié non compensée par l'État)

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la baisse du nombre de foyers allocataires du rSa/- 14,55% depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace traduisant le dynamisme de sa politique pour rapprocher la demande de l'offre d'emploi en s'appuyant sur les opportunités liées à la reprise économique dans un contexte socio-économique qui reste sous tension.
- > La loi pour le plein emploi entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 portant création de France Travail a pour objectifs d'atteindre le plein emploi soit 5 % de chômage en 2027, de réduire les effets de silos et les ruptures de parcours causées par l'émiettement des parcours, d'accompagner de manière rapide et personnalisée toutes les personnes ayant besoin d'un emploi, de résoudre les difficultés de recrutement des entreprises. De ce fait elle peut constituer une remarquable opportunité pour renforcer une politique publique performante d'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail, en particulier des allocataires du RSA.
- > Pour notre territoire, ces orientations s'inscrivent en cohérence et dans la continuité avec la politique d'accompagnement à l'emploi innovantes et particulièrement performantes conduite depuis trois ans par la Collectivité européenne d'Alsace.

Pour l'éducation et la jeunesse

Chiffres clefs



147 collèges publics

76 961 collégiens (publics)



1 300 agents techniques dans les collèges

7 millions de repas servis dans les restaurants des collèges publics



6,20 M€ consacrés au numérique dans les collèges publics (investissement et fonctionnement)

25 collèges privés

13 767 collégiens dans les collèges privés



48,20 M€ consacrés au patrimoine immobilier des collèges publics (dépenses payées en 2022)



130 structures œuvrant pour la jeunesse soutenues

7 039 jeunes sensibilisés aux actions de prévention



Synthèse de l'activité – faits marquants

- > 2023 a permis de poursuivre le Plan de transformation des collèges publics alsaciens qui permet d'agir sur l'identité, l'attractivité et la mixité sociale des futurs établissements dans leur territoire, grâce à des projets éducatifs innovants et forts, pensés « avant les murs » et centrés sur des thèmes porteurs pour les métiers d'avenir (les sciences, le développement durable, l'industrie du futur, LFA ...). Cette ambition s'appuie sur le plan pluriannuel d'investissement patrimonial en faveur des collèges de près de 630 M€ (2022-2030), dont 196 M€ seront consacrés à la construction de 4 nouveaux collèges et la restructuration lourde de 5 autres pour la création de 3 000 places nettes sur les agglomérations de Strasbourg et Mulhouse.
- > Les travaux se sont achevés dans 4 collèges (restructurations de Mulhouse Kennedy, Reichshoffen, Wintzenheim et construction d'une nouvelle demi-pension à Molsheim Bugatti)
- > 6 nouveaux chantiers ont été lancés (restructuration partielle des collèges Mulhouse Macé, Rouffach rénovation thermique, Saint-Louis Forlen et Vendenheim ; Souffelweyersheim – construction de la demi-pension mutualisée par la Ville, Strasbourg Neuhoof construction)
- > En 2023, la CeA continue de s'inscrire comme un acteur de première importance sur l'accompagnement des jeunes et des élèves. Des actions éducatives en lien avec la citoyenneté, l'orientation, la réussite éducative et le bien-être des jeunes et des élèves sont amorcées, accompagnées, suivies et déployées par les agents. Afin de promouvoir sur toute l'offre éducative de la CeA et de proposer des temps d'échanges avec les équipes éducatives bénéficiaires, un Forum a eu lieu à Mulhouse et Strasbourg et un catalogue qui répertorie les actions disponibles à l'échelle alsacienne est en ligne sur le site de la CeA : <https://www.alsace.eu/aides-et-services/jeunesse-et-education/catalogue-actions-educatives/>
- > A la rentrée de septembre 2023, la CeA a mis en œuvre un nouveau dispositif : les Indispensables. Mis en œuvre dans 13 collèges formant une première vague, la CeA met à disposition des collèges du matériel et de l'accompagnement, pour aborder le sujet des règles, mais également du rapport au corps (arrivée de la puberté, évolution du corps, respect de celui des autres). Par établissement voici les ressources apportées : 2 distributeurs et ses recharges de protections bio, échantillons de toutes les protections existantes (jetables et lavables) pour présentation, leggings noirs en cas de fuite, livres sur les règles, la puberté, et l'acceptation de soi (pouvant être mis à disposition des élèves, ou être utilisés comme supports pédagogiques pour des professeurs/infirmier.e scolaire), affiches d'information (pour jeunes et adultes des établissements), intervention de volontaires en service civique sur demande de l'établissement sur le rapport au corps, le consentement, et l'arrivée de la puberté, pistes pédagogiques aux établissements, mise en lien avec des artistes et compagnies locales qui traitent de la thématique et personnalités inspirantes (venue d'Anna Roy). Le dispositif sera reconduit en 2024.
- > En 2023 a été lancé le projet de nouvelle politique de Restauration avec pour objectif de repenser le schéma actuel et de permettre la convergence des politiques sur le territoire : ce projet s'est concrétisé à travers la mise en place d'un comité de pilotage politique, d'une équipe de projets et de groupes de travail dédiés avec définition d'un plan d'actions sur deux axes prioritaires, l'approvisionnement en produits locaux et de qualité et la refonte du cadre tarifaire.
- > 2023 était l'année de la gastronomie, près d'une quarantaine de collège inscrits dans cette dynamique dont 17 participants au concours culinaire organisé par la CeA. Le concours a permis la participation des élèves des collèges et l'édition d'un ouvrage compilant les recettes innovantes proposés par les établissements et valorisant les produits des terroirs alsaciens. Ce sont en tout 21 000 collégiens qui ont pu déguster des produits locaux dans le cadre des diverses animations thématiques organisées par la CeA.
- > La Collectivité a pris en charge l'équipement de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle (EPI), précédemment fournis par les collèges, des 1300 Agents techniques des collèges. Les agents ont ainsi tous reçus à la rentrée scolaire 2023, une dotation initiale de vêtements de travail avec le logo de la CeA.
- > Afin d'améliorer le service rendu aux collèges, la CeA a déployé en mai 2023 une plateforme de remplacement des agents techniques des collèges permettant ainsi d'optimiser le traitement des demandes de remplacement et d'en assurer une traçabilité.

Pour l'attractivité, le rayonnement européen et le transfrontalier

Chiffres clefs



Le schéma alsacien de coopération transfrontalière c'est :

1 réunion trinationale d'ampleur

141 projets retenus dans le SACT

91 porteurs des trois pays France, Allemagne et Suisse (de projets SACT)



Plus de **500 partenaires**

Synthèse de l'activité – faits marquants

SACT :

- > Création du fonds de coopération transfrontalière (5 716 000 €)
- > 17 novembre 2023 : 3ème rencontre partenariale du SACT
- > 15 projets financés en 2023 par le fonds de coopération transfrontalière

Transfrontalier :

- > Lancement du projet «Maison de service Rhin supérieur» destiné à mutualiser des ressources entre les 4 INFOBEST
- > Première édition des «Assises rhénanes de l'eau», suivie d'une seconde édition début 2024

Coopération décentralisée :

- > Financement d'actions à Madagascar (lecture publique, eau et assainissement)
- > Aide humanitaire à destination de l'Ukraine (via le partenariat avec le Powiat de Wroclaw)

Contrat Triennal :

- > 2021-2023 : Clôture des derniers projets du contrat triennal
- > 2024-2026 : Phases de négociation du nouveau contrat triennal

Accompagnement pour le recours aux fonds européens :

- > Phase d'accompagnement pour la clôture de projets de l'ancienne programmation 2014-2020 (rénovation énergétique de collèges, portail des aides, télétravail, cricetius ...)
- > Phase de développement de nouveaux projets dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027 (barrage de la lauch, soutien au développement du nouveau système d'information des solidarités....)

Pour se déplacer



Chiffres clefs



6 410 km de routes

2 578 ouvrages d'art avec un franchissement supérieur à 2m

3 tunnels



Plus de 5 383 km d'itinéraires cyclables avec

1 489 km d'itinéraires cyclables **structurants**, dont **912 km** d'itinéraires cyclables à l'écart de la circulation routière (soit près de 65 %)

2 165 km d'itinéraires cyclables **Alsace à vélo**



1 576 km d'itinéraires partagés sur **RD à faible trafic**

153 aires de covoiturage proposant **1 969 places**

Synthèse de l'activité – faits marquants

Pôle Travaux neufs

Au niveau des études :

- > Arrêté préfectoral portant dérogation aux interdictions de destruction d'espèces protégées pour le projet de A4 Lorentzen
- > Arrêtés préfectoraux pour la réalisation du projet 5A3F
- > Concertation du PN22 et de la rocade ouest de Colmar

Au niveau des travaux :

- > Sécurisation de l'échangeur de la SEMM à Colmar
- > Livraison du premier barreau de Vieux-Thann
- > Travaux de la déviation de Chatenois
- > Création du nouveau giratoire à Niederhergheim
- > Fin des travaux de la plateforme douanière de Saint-Louis
- > Travaux de la première section de la RD1066 à Lutterbach
- > Poursuite des travaux de la liaison Saverne-Bouxwiller
- > Inauguration du TSPO
- > Création du nouveau giratoire et du créneau de dépassement à Franken

Pôle Mobilité

- > Approbation du schéma des itinéraires cyclables structurant d'intérêt alsacien et de la politique d'entretien

Pôle Gestion Domaine et Finances

- > Approbation du nouveau Règlement de Voirie pour la CeA

Pôle Maintenance

Ouvrages d'art

- > 104 ouvrages ont fait l'objet d'une maintenance ou d'une réfection complète comme le mur de soutènement de Ste Marie aux Mines.

Chaussées

- > Renforcement des routes 45,5 M€ pour un taux de renouvellement de 6,63%
- > Pose d'enrobé : 205 km
- > Pose d'enduit superficiel (gravillonnage) : 214 km
- > Pose d'enrobés coulés à froid (en agglomération) : 6,5 km

Pour l'habitat

Chiffres clefs



1 184 (dont 356 copropriétés) logements réhabilités dans le parc privé

1 224 logements réhabilités dans le parc social

818 logements agréés HLM



1 habitat inclusif labellisé

222 ménages en difficulté relogés grâce à l'accord collectif départemental

28 conventions d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) validées



135 maisons alsaciennes réhabilitées **94 Bas-Rhin et 41 Haut-Rhin**

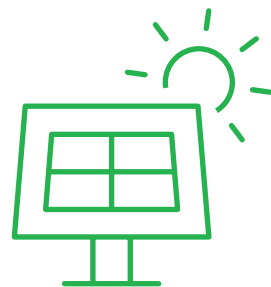
90 ménages suivis au titre de la maîtrise de l'énergie dans le Bas-Rhin

639 dossiers aidés dont 496 au titre de l'ANAH et 453 au titre des aides volontaristes de la CeA

1203 logements (PLAI/PLUS/PLS) et 62 PSLA à l'échelle alsacienne hors EMS et M2A

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Evaluation de la délégation des aides à la pierre déployée dans le Bas-Rhin sur la période 2018-2022
- > Evaluation des programmes PIG et POPAC sur le territoire alsacien et préfiguration des nouveaux programmes mis en oeuvre à compter de 2024 dans le cadre de la nouvelle stratégie habitat 2024-2029 et de la nouvelle contractualisation à venir avec l'ANAH sur le parc privé
- > Approbation de la nouvelle convention de délégation des aides à la pierre à l'échelle alsacienne (hors EMS et M2A) pour une mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2024
- > Consultation des acteurs de l'habitat sur les orientations de la nouvelle stratégie habitat de la Collectivité dans le cadre des Rendez-vous de l'habitat en territoire au printemps
- > Lancement des travaux de révision des Plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées dans une optique de convergence à l'échelle alsacienne
- > Objectifs de rénovation des logements du parc privé atteint à hauteur de 110 % avec 883 logements rénovés
- > 28 conventions ORT signées pour la revitalisation des territoires alsaciens
- > Poursuite des actions d'information, de conseil et d'animation sur les territoires par la participation aux salons de l'habitat et par des actions menées par la Maison de l'habitat de Sarre-Union et de l'Espace Info Habitat de Schirmeck
- > Simplification des process et structuration du futur Système d'Information de la Direction Habitat



Pour le tourisme

Chiffres clefs



Chiffres 2023 : 17 M de touristes

34 M de nuitées

1,6 Md € de dépenses effectuées par les touristes hors dépenses de transport pour venir en Alsace

En 2023, les premières estimations donnent des chiffres de fréquentation encore à la hausse.

En 2022, la politique tourisme a mobilisé :



en dépenses de fonctionnement : **4 960 476 €**

en dépenses d'investissement : **595 500 €**

en recettes : **700 000 €**

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > AMI «Investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité» : 28 dossiers engagés
- > Engagement de la révision de la stratégie tourisme Alsace
- > Réflexion sur la politique d'accompagnement des stations de montagne alsaciennes
- > Poursuite du dossier de signalisation touristique et culturelle sur les autoroutes et routes haut-rhinoises
- > Travail sur les nouveaux partenariats en faveur de l'économie de proximité (Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole et Union des corporations artisanales)

Pour le sport



Chiffres clefs



Un budget des sports et de la vie associative de **6,2 M€**

Plus de **411 185 licenciés** dans les **4 472** clubs alsaciens

72 comités départementaux alsaciens soutenus

120 manifestations soutenues

122 sections sportives dans les collèges

1 300 lieux de pratique de sports de nature



6,1 M€ de subventions accordées pour les équipements sportifs

46 équipements sportifs subventionnés

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Vote de la nouvelle politique sportive le 06/02/2023
- > Hausse du budget consacré aux sports de 1 M€
- > Lancement de la préparation du passage de la Flamme olympique en Alsace 2024
- > Mise en oeuvre d'événements en lien avec les Jeux Olympiques (Semaine olympique consacrée aux enfants de l'ASE, « Alsace Fan Day » consacrée au sport, Soirée des bénévoles sportifs alsaciens....)

Pour la culture et le patrimoine



Chiffres clefs



33 projets (événementiels ou résidences d'artistes) portés par des communes ou des communautés de communes



609 projets de diffusion ou création culturelles soutenus pour un total de 997 979 €

Environs **35 200** élèves inscrits dans **159** établissements d'enseignement artistique soutenus par la Collectivité européenne d'Alsace



92,70% des Alsaciens ayant accès dans leur commune, ou une commune immédiatement limitrophe, à une bibliothèque

596 709 visiteurs au Haut-Koenigsbourg et

4 469 280 € de recettes



47 158 visiteurs au château du Hohlandsbourg

226 293 visiteurs au Vaisseau et

1 019 871 € de recettes



2,5 M€ d'aide pour la sauvegarde de **88** lieux patrimoniaux (dont 1 054 000 € pour la préservation de 99 maisons alsaciennes)

43 châteaux partenaires la saison « Châteaux et légendes » dont 4 châteaux allemands

8 901 633 pages vues sur le site internet des Archives d'Alsace

2 277 prestations de recherche réalisées gratuitement pour répondre aux besoins juridiques des particuliers

Synthèse de l'activité – faits marquants

Création, diffusion et pratiques artistiques

- > Création du réseau des scènes d'Alsace
- > Création du Fonds culturel des territoires

Archives

- > Exposition « Ruhrbesetzung » / l'occupation de la Ruhr par l'armée française entre 1923 et 1925 : proposée de janvier à avril 2023, cette exposition a rassemblé un public nombreux venu découvrir cet épisode très peu connu des relations franco-allemandes.
- > La réévaluation des collections des Archives sur le site de Colmar : toutes les collections ont été passées en revue, ce qui a permis d'éliminer 1800 ml de documents inutiles.

Châteaux

- > Une fréquentation record au Château du Haut Koenigsbourg : 596 709 visiteurs en 2023 soit 6% de plus que l'année 2019 qui était jusqu'à présent la meilleure année en terme de fréquentation.
- > Une 1^{ère} année d'intégration à la CeA réussie pour le château du Hohlandsbourg

Bibliothèque d'Alsace

- > Évolution de l'offre de service de la CeA, en adéquation avec les nouvelles priorités de la politique votée en octobre 2022 : la mise en place d'une nouvelle offre de services et d'une nouvelle organisation en septembre 2023, avec le développement de nouvelles compétences spécifiques pour accompagner les 310 bibliothèques partenaires
- > Mise en place d'actions phares de la politique votée en octobre 2022 : la remise des prix du 1^{er} Concours littéraire d'Alsace lors de la rentrée culturelle, en septembre 2023 ; plus d'une centaine de participations
- > Reconnaissance de l'Etat pour l'engagement de la CeA en matière de développement de la lecture publique : nouveau contrat départemental lecture (avant en 2024, bonification du soutien de l'Etat suite au vote du Schéma de développement de la lecture publique)

Patrimoine

- > Mise en œuvre de la Politique de la maison alsacienne et du bâti traditionnel

Vaisseau - Culture scientifique, technique et industrielle

- > Adoption d'une nouvelle politique : « L'Alsace, terre d'innovation technique et industrielle, s'engage pour la culture scientifique afin de répondre aux nouveaux défis de la citoyenneté »
- > Au Vaisseau : renouvellement des espaces d'exposition (2 nouvelles expositions permanentes et restructuration de l'espace « chantier »)

Pour l'agriculture, le foncier, la forêt, le laboratoire L2A

Chiffres clefs



Nb total de communes remembrées: **737**

Nb d'opérations d'Aménagement foncier en cours: **45**

Nombre d'arbres offerts dans le cadre d'1 naissance /1 arbre: **1 181** en 2023 (560 en 2022)

Exposition arbres remarquables: **327** jours

Nb d'analyses effectuées par le L2A: **123 012**



Pour l'environnement



Chiffres clefs

1 845 ha de parcelles acquises au titre des Espaces Naturels Sensibles
5 573 ha de zones de préemption pour les Espaces Naturels Sensibles :
26 structures d'éducation à l'environnement soutenues (avec et hors Centres d'Interprétation de la Nature et de l'Environnement)
Montant du budget consacré à l'Éducation à l'Environnement : **1 187 832 €**
383 communes adhérentes aux Brigades Vertes
Nb d'actions GERPLAN financées : **95** nouvelles actions en 2023

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Elargissement de l'opération Elsäss oschterputz en 2024 à la quasi-totalité de l'Alsace
- > 215 actions de nettoyage de la nature recensées en 2023 et participation de 21 structures intercommunales en charge des déchets.
- > Acquisition de 20% des actions de la ferme solaire à MUNCHHOUSE
- > Avancées sur le bilan d'émission de gaz à effet de serre et sur le plan de transition

Pour l'eau et l'énergie



Chiffres clefs



42,7 millions de m³ d'eau restitués aux cours d'eau par les barrages de montagne dont 13,7 millions de m³ pour le soutien d'été de juillet à fin septembre 2023
Canal de la Bruche (20 km) : restauration de 6 écluses (sur 11) et 6 déversoirs d'alimentation du Muhlbach (sur 12). Équipement de 8 écluses de vannes de régulation des niveaux d'eau, pour un montant de 4,5 M€
Continuité écologique des ouvrages d'art : expertise des **497 ponts** sur routes départementales
30 engagements en faveur de la transition énergétique et écologique

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Réalisation des études préalables au dessin du nouveau barrage de la Lauch avec une ambition de résilience de la ressource en eau du bassin

Acronymes

AAE : Allocation d'aide à l'enfance
ADAUHR : Agence départementale pour l'aménagement et l'urbanisme du Haut-Rhin
ADEUS : Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur
ADIL : Agence départementale d'information sur le logement
AED : Aide éducative à domicile
AEMO : Aide éducative en milieu ouvert
AFASE : Aide financière d'aide sociale à l'enfance
AIS : Aide individuelle sociale
APA : Allocation personnalisée d'autonomie
ARS : Agence régionale de santé
ATIP : Agence territoriale d'ingénierie publique
ADIRA : Association de développement et d'industrialisation de la Région Alsace
EPFA : Établissement public foncier d'Alsace
CAF : Caisse d'allocations familiales
CCAS : Centre communal d'action sociale
CLAT : Centre de lutte antituberculeuse
EMS : Établissements médico-sociaux
ENS : Espaces naturels sensibles
FEDER : Fonds européen de développement régional
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FSE : Fonds social européen
FSL : Fonds de solidarité pour le logement
INTERREG : Programme de coopération territoriale européenne
MDPH : Maison des Personnes Handicapées
MNA : Mineurs non Accompagnés
PCH : Prestation compensation du handicap
POPAC : Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés
React EU : Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe)
RSA : Revenu de solidarité active
SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté
SMIBA : Syndicat mixte interdépartemental du Ballon d'Alsace
TSPO : Transport en site propre de l'ouest strasbourgeois
ZAN : Zéro artificialisation nette
ZPENS : Zone de préemptions espaces naturels sensibles

[illegible]

Rapport d'activité 2023 / 18

[illegible]

Rapport d'activité 2023 / 19



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9

100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX

www.alsace.eu